

Rueil-Malmaison, le 28 janvier 2016

## ***VINCI Airports signe un protocole d'accord portant sur le développement de deux aéroports en Iran***

- ***Développement des aéroports de Mashhad et d'Ispahan, respectivement 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> aéroports d'Iran***
- ***Un trafic annuel en 2014 de 8,2 millions de passagers à Mashhad, et de 2,6 millions de passagers à Ispahan***

A l'occasion de la visite officielle de M. Hassan Rohani, Président de la République islamique d'Iran à Paris, le ministère iranien des Routes et du Développement Urbain, l'Iran Airports Company et VINCI Airports ont signé aujourd'hui un protocole d'accord portant sur la concession des aéroports de Mashhad et d'Ispahan, respectivement 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> plates-formes aéroportuaires d'Iran.

Cet accord est la première étape d'un processus qui devrait conduire à la mise en place de concessions en vue de la rénovation, l'extension et l'exploitation de ces deux aéroports dans le courant de l'année 2016.

L'aéroport de Mashhad, qui a accueilli 8,2 millions de passagers en 2014, est situé au nord-est du pays et dessert la deuxième plus grande ville iranienne, dont les lieux saints attirent chaque année plus de 20 millions de pèlerins. L'aéroport d'Ispahan, avec 2,6 millions de passagers en 2014, dessert la 3<sup>e</sup> ville d'Iran, ancienne capitale de l'empire perse aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, connue pour son très riche patrimoine culturel et historique.

Avec une croissance du tourisme de plus de 35% en 2014 et la récente mise en application de la levée des sanctions internationales, l'activité aéroportuaire représente un fort potentiel de développement en Iran. Sa population importante et la taille de son territoire font de l'Iran un pays particulièrement adapté au mode de transport aérien.

Cette opération est une nouvelle illustration de la stratégie de développement de VINCI à l'international, en particulier dans le secteur aéroportuaire.

### ***À propos de VINCI Airports***

Acteur international du secteur aéroportuaire, VINCI Airports assure le développement et l'exploitation de 25 aéroports, dont 11 en France, 10 au Portugal (dont le hub de Lisbonne), 3 au Cambodge et un aéroport au Chili (depuis le 1er octobre). Desservi par plus de 100 compagnies aériennes, l'ensemble des plates-formes VINCI Airports a totalisé un trafic annuel de 47 millions de passagers en 2014, avec un chiffre d'affaires de 717 millions d'euros<sup>1</sup>. Grâce à son expertise d'intégrateur global, VINCI Airports, fort de ses 5 400 collaborateurs, développe, finance, construit, exploite des aéroports, et apporte sa capacité d'investissement, son réseau international et son savoir-faire dans l'optimisation de la gestion de plates-formes existantes, de projets d'extension ou de construction complète d'infrastructure aéroportuaire. Le 14 décembre 2015, VINCI Airport a acquis AERODOM, société concessionnaire jusqu'en 2030 de 6 aéroports en République Dominicaine (4,3 millions de passagers en 2014). Le 15 décembre, VINCI Airports, en consortium avec la compagnie japonaise ORIX a signé avec la New Kansai International Airport Company (NKIAC) le contrat de concession d'une durée de 44 ans des aéroports internationaux de Kansai et d'Osaka (34,6 millions de passagers en 2014).  
www.vinci-airports.com

<sup>1</sup>Données 2014 hors aéroport de Santiago du Chili

### ***A propos de VINCI***

VINCI est un acteur mondial des métiers des concessions et de la construction, employant plus de 185 000 collaborateurs dans une centaine de pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale et va au-delà de ses résultats économiques, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général.  
www.vinci.com